

Formation Continue 1^{er} degré

Enseignants à temps partiel

Les enseignants à temps partiel qui participent à une action de formation continue sont réintégrés à temps complet pour la durée de cette formation.

Afin de liquider le traitement à temps complet pendant cette période, vous retournerez cet imprimé dûment complété à l'issue de la formation.

Nom, prénom :

affectation :

a participé au stage n°:

intitulé :

dates :

Réservé à l'administration :

Certifié exact le :

Pour le Directeur académique des services de l'éducation nationale

Et par autorisation

Le chef de division des ressources humaines

Stéphanie PUJOS